



Les Échos de Combières

Décembre 2021



[English version](#)



Horaires de la mairie

Le mardi : de 14 h 00 à 17 h 00
et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
mairie@combières.fr 05 45 23 04 08

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous

L'année 2021 se termine et nous sommes toujours présents. Nous apprenons à vivre avec ce virus, même si à Combières, nous n'avons que très peu été touchés. Malheureusement, nous déplorons quelques décès, pour la plupart, dus à l'âge. Certains sont décédés chez eux, je sais que beaucoup de nos anciens préfèrent rester le plus longtemps possible dans leur maison. Lorsque le maintien à domicile devient difficile. Il y a, sur le territoire, la maison de retraite de Gamby, à Villebois-Lavalette, qui est de bonne renommée.

Après cette pensée pour nos anciens, parlons du présent.

Les maisons vacantes ont pratiquement toutes été vendues et sont habitées par des jeunes venus s'installer sur la commune. Des parents avec deux enfants ont acheté le presbytère. Ils souhaitent le rénover en gardant le style existant et en privilégiant les matériaux anciens.

Nous avons toujours des projets pour embellir et rendre plus attractive notre commune.

Nous espérons terminer le chemin d'interprétation de la Nizonne. Une parcelle reste à acquérir, la négociation est en cours avec le propriétaire.

Le dernier projet est la remise en état du parc du château de La Rochebeaucourt. Je remercie encore M. Trevor LEGGETT de nous avoir fait cette donation d'une surface de 7,5 ha. Nous disposons à présent d'un parc avec un potentiel touristique et historique qui ne demande qu'à être mis en valeur. Étant donné que le site est inscrit au titre des Monuments historiques, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), nous a imposé un diagnostic sur l'état actuel des lieux afin de nous permettre, par la suite, de faire des travaux de rénovation.

Je remercie les gardiens du patrimoine, association située à La Rochebeaucourt, qui s'est investie dès le début pour nous aider à réaliser des travaux d'entretien sur le parc.

Si vous souhaitez vous investir dans ce projet, vous pouvez contacter M. Hervé JONQUIÈRE (herve.jonquiere@orange.fr).

Je remercie également le Syndicat de rivière et le Parc régional qui ont, eux aussi, été conquis par le site et sont présents pour nous aider ou nous accompagner.

Un petit mot sur nos deux employés communaux :

Angéline, la secrétaire de mairie, doit s'adapter aux nouvelles directives de l'État sur la dématérialisation de la plupart des procédures administratives. Elle doit assurer le suivi des affaires courantes comme dans une grande commune, tout cela en 12 h par semaine.

Jordan, quant à lui, est présent 16 heures par semaine, nous lui avons ajouté l'entretien du parc du château en gardant le même temps de travail.

Nous mettons tout en œuvre pour entretenir la commune, ainsi que le cimetière tout au long de l'année.

En ce qui concerne le cimetière, je reçois de plus en plus de plaintes pour des vols d'objets ou de plantes. Ces incivilités ne sont malheureusement pas propres à notre commune. Soyez donc vigilants.

Rappel, la commune est dotée d'un site internet (www.combières.fr), régulièrement alimenté bénévolement par François GOURIVEAU. Je vous invite à le consulter, vous y trouverez de nombreuses informations (histoire, activités, manifestations, anciens registres d'état civil, délibérations etc.)

Ça y est, la fibre est à Combières, mais seulement avec deux opérateurs (Orange et SFR). Les hameaux qui ne sont pas encore raccordés, devraient l'être d'ici la fin de l'année.

Merci aux membres du conseil municipal et aux bénévoles pour leur engagement.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année 2021.

Patrick Épaud, Maire de Combières

Bienvenue aux nouveaux Cumbarios

- Mme Clarisse LANAU et M. Guillaume DEMEUNIER, 2 Impasse Chez Liziot
- Mme Laëtitia ÉTIENNE et M. Jamie CURTIS, 4 Impasse du Presbytère
- Mme Adeline MARTINEAU, 7 rue de la Nizonne
- M. Jérémy MARTIN, 13 rue des Vieilles Forges
- M. Mohamad MOHTY, 6 Chemin Chez Joubert aux Bernouillies
- Mme Céline GRIES et M. Thierry SAVARY, 2 Impasse des Sables
- La maison de M. John BURROW, 9 rue de la Nizonne, en cours de vente à Mme Clara PAULIAC.

Décès

- M. Hervé Denis Claude PHELIPPEAU, le 10 décembre 2020 à Saint-Michel
- M. Raymond Christian BORDERON, le Maine au Loup, ancien maire 2001-2008, 2008-2014, le 23 janvier 2021 à Combiers
- Mme Germaine JOSEPH (née AMBLARD), le 5 février 2021 à Villebois-Lavalette
- Mme Jacqueline Julienne Madeleine ALLARY (née TAILHADE), le 6 septembre 2021 à Soyaux.

Listes électorales 2022 :

Pour vous inscrire :

- En ligne, grâce au télé-service disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives. Merci d'anticiper et de tenir compte des permanences de la mairie qui n'est pas ouverte les vendredis.

France Services

Pour vous aider dans vos démarches :

- Déclaration de revenus
- Permis de conduire, carte d'identité
- Demande allocation
- Recherche d'emploi
- Remboursements de soins
- Préparation de la retraite
- Faire face à un litige ou un conflit
- Attendre un enfant

4 rue André Bouyer, 16320 Villebois-Lavalette

05 45 64 91 96 les lundis et vendredis

de 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 15 à 16 h 30

Référente : Lucie Nadon l.nadon@ccltd.fr

www.lavalette-tude-dronne.fr

RAUZET

Malgré les contraintes liées à la Covid 19, les visiteurs viennent de plus en plus nombreux. Du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 2021, il y eu plus de 650 visiteurs. Le double de l'année dernière !

Cette année encore l'ASEGRauzet a eu le plaisir d'accueillir « Fleur d'Isa » pour son expo/vente au profit des malades du cancer. Un grand remerciement à tous ceux qui sont venus pour les soutenir.

En juillet, des bénévoles de l'ASEGR ont refait la toiture de la loge du cerclier avec l'aide et les conseils de Yannick Glangetas, un des derniers cercliers de France, qui a fourni généreusement les copeaux et le savoir-faire nécessaires.

Le 15 août a eu lieu le premier concert de l'année, chanté par huit Hollandaises de « l'ensemble vocal des Pays Bas ». Une prestation de qualité très appréciée par les auditeurs. Ensuite la comédie en alexandrins de Pascal Marino « Alexandra » a eu lieu dans le cloître à Rauzet. (Merci à la mairie de Villebois pour avoir prêté le plateau.) Pièce de théâtre présentée par la compagnie Parisienne « JEUX2seine », qui nous a bien fait rire. Merci à Laurence Macaire, qui joue le rôle d'Alexandra au Théâtre Clavel à Paris, d'avoir organisé les vacances à la campagne pour la compagnie, autour de Combiers et Rougnac.

En septembre, la veille des journées du Patrimoine, nous avons reçu 25 visiteurs, alors que pendant les journées elles-mêmes, seulement une douzaine. Mais il pleuvait des cordes !

Le premier dimanche d'octobre, un rallye de vieilles voitures, venu d'Angoulême, a fait une halte pour chercher « le trésor » et visiter l'église (53 personnes).

Tout au long de l'année, des groupes de randonneurs, des familles et des individuels sont passés et ont apprécié le calme du lieu.



Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2021



Cette année nous avons pu commémorer l'armistice de 1918 avec du public. Peu de monde mais en présence d'une délégation de pompiers de Villebois-Lavalette. Après nous avons pu prendre le verre de l'amitié à la salle des fêtes, en respectant le pass sanitaire.

Les travaux de sur nos voies communales en 2021

Le budget voirie alloué par la CDC est en baisse depuis plusieurs années suite à l'augmentation des coûts des prestations d'EIFFAGE (entreprise, entre autres, de travaux publics). Les réparations sur 4 voies communales cette année, ont coûté 8 331,50 € HT, pour 450 m de nos 11 km.

Comme tous les ans, pour limiter les dépenses, nous avons appliqué, par nous-même, 7 Tonnes d'enrobé à froid sur l'ensemble des 10,5 km restant. Cette année avec la chaleur, 2 journées ont été nécessaires pour réaliser le travail. L'équipe fait toujours de son mieux pour intervenir sur l'ensemble des voies communales. Nous devons remercier très sincèrement Michel, Steve, Roland, Xavier, François, Jean Michel, Jordan, Alain ainsi qu'Yvette et Martine pour les repas chauds.

*L'adjoint chargé de la voirie et des chemins de randonnées
Alain JOSEPH*



Le 4 septembre 2021, la fête de St Fiacre

Cette année, la randonnée de la St Fiacre organisée par le comité des fêtes, a fait découvrir aux marcheurs, toujours plus nombreux, notre sentier de longeur la Nizonne et le parc du château de La Rochebeaucourt qui est devenu la propriété de notre commune grâce au legs de M. LEGGETT.

Le circuit a permis aux marcheurs de découvrir les panneaux d'interprétation du sentier de la Nizonne, le parc avec l'allée de la vertu et son nouveau sentier nettoyé et balisé par les Gardiens du Patrimoine, puis retour par la Vue et le passage sur les petites passerelles dans le marais de Combiers.

Alain JOSEPH



La crue décennale du printemps 2021

La crue du printemps a inondé certaines parties de la commune, surtout autour des ponts. Mais aucune habitation n'a été touchée.



Un arbre est tombé

Le matin des élections, le 27 juin 2021 à 7 h 30, un arbre est tombé sur le pont de Combiers, rendant impossible l'entrée sur la commune. Le service des routes est intervenu rapidement pour rétablir la circulation.



Gestion de nos déchets

Des nouveautés pour la Boutique Calitom !

Vente au public les mercredis, vendredis et samedis de 13 h 30 à 17 h et les samedis de 10 h 30 à 12 h 30.

Les particuliers peuvent acheter du mobilier, sur rendez-vous en drive, le jeudi et le vendredi matin.

Dépôt pour recyclage le sur rendez-vous le mardi toute la journée et le vendredi matin.

Le site internet d'achat en ligne est fermé.

La boutique de Poullignac : 05 45 97 90 78 du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Animations : atelier zéro déchets à Confolens, ciné-débat à Angoulême, animation à Châteaubernard, spectacle à Montmoreau. Espace jeux (réduction des déchets), atelier de fabrication d'objets à partir de déchets, bus magique découverte de la science, un village zéro déchets.

Les taxes sur l'enfouissement vont doubler dans les 3 ans à venir.

Espace de stockage :

- 1) Réalisez 4 piles : à garder, à donner, à vendre et à jeter
- 2) Rassemblez vos objets par fonction : loisirs, hiver, jardinage, bricolage.
- 3) Utilisez vos murs pour y accrocher vos vélos, des outils de bricolage et de jardinage
- 4) Placez près de la porte les objets que vous utilisez régulièrement
- 5) Réunissez vos déchets par catégorie avant de vous déplacer en déchèterie : ferraille, gros cartons, bois, déchets toxiques, film plastique. Vous optimiserez votre temps et réduirez les erreurs de tri.

Les outils de bricolage :

- 1) Videz votre espace et rassemblez vos outils.
- 2) vendez ou donnez les outils en bon état.
- 3) Acides, solvants, peintures, vernis, colle usages à déposer en déchèterie.

Les outils de jardinage :

- 1) Dites au revoir aux produits polluants et fabriquez vos produits naturels.
- 2) Privilégiez les engrais naturels aux engrais chimiques.
- 3) Les produits et emballages vides et non toxiques sont à jeter dans le sac jaune. Les déchets toxiques en déchèterie.

La prochaine fois, avant d'acheter :

- 1) Est-ce un besoin occasionnel ou régulier ?
- 2) Est-ce que je peux l'emprunter, le louer ou l'acheter d'occasion ?



Budget 2020, quelques chiffres

objet	dépenses	recettes
Totaux cumulés	161 677,53	223 931,96

Impôts et taxes		57 630,00
Dotations		40 520,00

Recettes d'équipement (subventions)		20 578,00
Recettes financières dotations, excédent de l'année précédente		42 032,66

Dépenses d'équipement les terrains, les constructions, l'agencement des bâtiments, le mobilier, les machines, les gros outils, le matériel informatique ; subventions ; frais d'étude, subventions d'équipement ; voirie	70 583,07
---	-----------

Dépenses de fonctionnement	
Eau et assainissement	900,00
Énergie - Électricité	3 200,00
Entretien, réparations bâtiments	16 200,00
Entretien, réparations voiries	2 000,00
Fournitures de voirie	500,00
Entretien matériel roulant	3 000,00
Assurances	1 850,00
Fêtes et cérémonies	3 000,00
Frais de télécommunications	1 000,00
Taxes foncières	1 500,00
Locations	2 000,00
Fournitures diverses	3 000,00
Carburants	2 500,00
Honoraires	500,00
Charges de personnel, frais assimilés	28 154,00
indemnités maire et adjoints	18 000,00
Cotisations de retraite	1 000,00
Service d'incendie	4 029,00

Dépenses d'investissement	
Frais d'étude	5 000,00
Concessions	1 400,00
Subventions	9 166,13
Achats et aménagements de terrains	15 100,00
Autres aménagements	18 894,94
Bâtiments publics	6 365,00
Constructions	6166
Installations de voirie	5000
divers investissements	1591
Matériel de bureau et informatique	1500
Emprunts et dettes	3 015,70